Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le 10/02/2026
ID : 064-200087492-20260204-05_2026DEL-BF

Séance du Comité Syndical du SMEP de la région de Jurançon du 4 février 2026

Le 4 février 2026, à 18 heures 00, le Comité du Syndicat Mixte de l'Eau Potable de la région de Jurançon s'est réuni dans les locaux du SMEP à Jurançon, sur convocation de Monsieur le Président, publiée le 29 janvier 2026 et transmise par voie électronique le 29 janvier 2026, et sous la présence de ce dernier.

PRESENTS : M. BERNOS Michel, M. PATRIARCHE Nicolas, M. DUDRET Victor, M. POURTAU Xavier, DAVANTES Jean-Charles, M. MORA Pascal, M. NAHON André, Mme MARQUE Christine, M. URBAN Jean-Claude, M. FAUX Jean-Pierre, M. MAUBOULES Patrick, M. PARIS Gérard, Mme BELAYGUE Dominique, M. GAUZERE Guy, M. LASSALLE Philippe, M. POILLION Jean, M. MALO Serge, M. BERNIARD Claude, M. LESCUDÉ Frédéric, M. VERMESSE Bruno, M. BURON Patrick, M. BÉGUÉ Gérard, Mme HOURCADE-MEDEBIELLE Véronique, Mme JOUANINE Marie-Hélène, M. RANGOTTE Pierre.

ABSENTS EXCUSES : M. RHAUT Jean-Christophe, M. CABANNE Pascal, M. CAPERET Alain, Mme DAUGAS Sylvie, M. CARRIQUIRY Gérard, M. ROTH Patrick, M. CLAVERIE Didier, M. SOUDAR Denis, M. BERTRANINE-CHANQUET Serge, M. GERMAIN Eric, M. PEDEFLOUS Roger (représenté par M. LESCUDÉ Frédéric, délégué suppléant), M. DUMAS François, M. LACRABERE Francis, M. LABAT Léopold.

ABSENTS MAIS AYANT DONNÉ POUVOIR : M. MAZODIER Frédérick a donné procuration à M. MAUBOULES Patrick.

Secrétaire de séance : MALO Serge.

Délibération n° 05-2026 – Examen et vote du Budget primitif 2026 du Syndicat Mixte de l'Eau Potable (SMEP) de la région de Jurançon

Rapporteur : Monsieur Victor DUDRET

Le Rapporteur rappelle aux délégués qu'un exemplaire du projet de Budget Primitif 2026 du Syndicat Mixte de l'Eau Potable (SMEP) de la région de Jurançon leur a été adressé pour examen. Cet exemplaire sera contrôlé et visé par le Percepteur d'ici le prochain comité syndical.

Le budget du SMEP est voté :

- au niveau du chapitre pour la section d'exploitation,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement, et sans les « opérations d'équipements ».

Le Rapporteur propose à l'Assemblée l'examen du Budget Primitif 2026 du SMEP à l'équilibre, comme suit :

Section d'Investissement

Dépenses	4 020 353,83 €
Recettes	4 225 549,81 €

Section d'exploitation

Dépenses	3 706 802,14 €
Recettes	3 706 802,14 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Envoyé en préfecture le 10/02/2026
Reçu en préfecture le 10/02/2026
Publié le
ID : 064-200087492-20260204-05_2026DEL-BF

Dépenses	4 399 662,51 € (dont 379 308,68 € de RAR)
Recettes	4 399 662,51 € (dont 174 112,70 € de RAR)

Afin de faciliter la gestion du syndicat, il est également proposé aux membres de l'Assemblée de se prononcer sur les mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de chacune des sections (exploitation et investissement) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section concernée. Ces virements de crédits font alors l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au contrôle de légalité. Monsieur le Président sera également tenu d'informer le Comité syndical des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Le Comité Syndical, après avoir entendu le Rapporteur dans ses explications, à l'unanimité,

VOTE les propositions nouvelles du Budget primitif de l'exercice 2026 du SMEP de la région de Jurançon :

Section d'Investissement

Dépenses	4 020 353,83 €
Recettes	4 225 549,81 €

Section d'exploitation

Dépenses	3 706 802,14 €
Recettes	3 706 802,14 €

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses	4 399 662,51 € (dont 379 308,68 € de RAR)
Recettes	4 399 662,51 € (dont 174 112,70 € de RAR)

AUTORISE le Président à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de chacune des sections dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de la section concernée.

Au moment du vote de la délibération :

En exercice : 39 Nombre de présents : 25 Pouvoirs : 1 Nombre de votants : 26

Vote – Pour : 26 / Contre : 0 / Abstention : 0

Fait à JURANÇON et délibéré, les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait certifié conforme

Signature du Président :
Michel BERNOS

Syndicat Mixte d'Eau Potable
de la région de Jurançon

Signature du secrétaire de séance :
Serge MALO